

Termes de Référence de la Commission Consultative du MPH

Organisation : Mouvement de Prière pour Haïti, Inc.

Lieu d'exécution : A distance

Modalité : Bénévolat sans frais

Durée de service : Trois mois – du 15 avril au 14 juillet 2024

Supervision : Le Président du Conseil d'Administration du MPH

Contexte et Responsabilités

Le Mouvement de Prière pour Haïti (MPH) a pour mission de prier Dieu pour la transformation d'Haïti, promouvoir l'amour, l'espérance et la paix par la pratique de l'esprit positif, le développement personnel, l'application au travail et la participation citoyenne. Le MPH accomplit sa mission à travers un réseau de groupes de prière organisés tant dans la diaspora qu'en Haïti. Le MPH propose diverses voies d'engagement, notamment des sessions hebdomadaires de prière, des ressources éducatives et des programmes de sensibilisation communautaire.

Dans ce contexte, le MPH a pris l'initiative d'établir une commission consultative qui aura pour tâche d'analyser le travail qui a été fait jusqu'à présent par rapport à la mission et les statuts du MPH et de soumettre leurs conclusions et recommandations. L'analyse sera axée sur les cinq critères d'évaluation suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact des activités, projets et partenariats.

La commission consultative provisoire sera composée de 5 membres.

Objectif et Résultats attendus

L'objectif de cette initiative est de trouver de nouvelles perspectives pouvant aider le MPH à atteindre les objectifs suivants :

- La révision de la structure organisationnelle du MPH pour une gestion efficace de l'organisation.
- L'identification de réseaux de communication efficace pour la promotion de la mission et des activités du MPH tant en diaspora qu'en Haïti pour une meilleure évolution du mouvement.
- Les meilleures stratégies à adopter pour un fonctionnement équilibré des groupes de prière.
- Les meilleures approches pour déterminer la pertinence et l'efficience des projets/partenariats.

Rapport final

La commission partagera les résultats de l'analyse en soumettant au Conseil d'Administration du MPH un rapport d'évaluation contenant les leçons apprises et les meilleures pratiques (points forts et faibles) et la formulation de propositions et recommandations au Conseil d'Administration du MPH dans la perspective de la consolidation des acquis et d'une gestion plus équilibrée de l'organisation.

Expérience

Il serait souhaitable que chaque membre de la commission possède une expérience de base dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : administration et finances, éducation, média/communications, gestion de projets, gestion des ressources humaines, service social, collecte de fonds ou toute autre discipline connexe.